



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

AUTOMNE 1977



SOMMAIRE

Editorial (M. le Mair		1
La Foire-Exposition		
d'armor (M. Lorguill Présence de l'artisa		3
(M. Rault)		5
A propos du P.O.S.		
(M. Saunier)		7
Signalisation des fe	aux de car-	
refours (MM. Raoul,		13
Facturation des c		
tions d'eau		17
L'Union du Commer		18
Une école décloisor		10
(Mme. Hélard)		20
		24
La parole est aux qu		
Palmarès sportif M. Bibliothèque munic		29
(Mme. Meyer)		36
Réponses aux que	stions que	
peuvent se poser le		38
Actualités		39

LA FOIRE EXPOSITION

Editorial

Rester dynamique malgré une conjoncture difficile.

par Yves LE FOLL, Conseiller Général, Député-Maire de Saint-Brieuc

Comme tous les ans, ce numéro de la rentrée est consacré essentiellement à la Foire-Exposition des Côtes d'Armor. Sous la présidence de Pierre Lorguilloux, le Comité prépare depuis plusieurs mois, avec la minutie habituelle, la plus importante manifestation que connait la ville de Saint-Brieuc. Bien entendu les services municipaux lui apportent, comme d'habitude, une participation active que justifie l'intérêt de ces journées, tant sur le plan économique que dans les domaines de l'information et de l'éducation. Comme les surfaces des halls sont désormais suffisantes pour se garantir des aléas du temps, il y a tout lieu d'espérer que l'année 1977 enregistrera une nouvelle progression du nombre de visiteurs.

Certes la conjoncture n'est pas particulièrement favorable au développement des affaires. En ce début de juillet, au moment où nous rédigeons le présent bulletin, la situation des entreprises ne permet quère de compter sur une réduction du nombre de chômeurs pour la rentrée de septembre. Il est à craindre que les mesures gouvernementales en faveur des jeunes, pour intéressantes que soient certaines d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compenser les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à compense les nouveaux demandeurs d'entre elles, ne suffisent pas à conditaire de le souveaux demandeurs d'entre elles en le fait qu'elles ne se conjugient à verdent dans le déblocage des crédits de paiements (par exemple les équipements sportifs, le Centre Hospitalier, etc...) cré

On sait que la Société Départementale d'Agriculture a décidé de transférer à Guingamp le concours agricole, qui s'est déroulé pendant de nombreuses années à Saint-Brieuc, en même temps que la Foire-Exposition. Ni la municipalité, ni le Comité de la Foire, ne sont responsables de ce changement. Ils auraient souhaité, au contraire, que cette importante manifestation soit maintenue à Saint-Brieuc et se sont efforcés, conjointement, de proposer des solutions aussi satisfaisantes que possible. La difficulté provenait du fait que les

responsables du concours agricole tenalent à conserver leur date, au début de septembre, mais que le développement de la Foire ne permettait plus la simultanéité des deux manifestations. Il aurait faillu construire à Brézillet de nouvelles surfaces couvertes pour un coût approximatif et 2.00.000 francs. La municipalité était disposée à y participer dans les mêmes conditions qu'avec la Foire-Exposition, c'est-à-dire à 50% de la charge financière, les locaux restant à la disposition de la ville en dehors de la période d'utilisation par les expositions. Malheureusement, la Société Départementale d'Agriculture ne pouvait apporter qu'une contribution symbolique et il aurait faillu que la ville supporte la quasi-totalité des frais. Nous avons considéré que malgré l'intérêt du concours agricole et l'encouragement qu'il apporte a l'élevage de notre département, une manifestation de trois jours ne justifiait pas un tel effort.

La ville de Guingamp, dont la Foire-Exposition se déroule au début de juillet, offrait la possibilité d'organiser le concours agricole en septembre, et la Société Départementale d'Agriculture a décidé d'en profiter. Nous ne pouvons qu'en prendre acte, en souhaitant que le concours agricole y trouve un nouveau souffe et une audience en rapport avec la dimension et la qualité de notre élevage.

La Foire-Exposition, quant à elle, continue son expansion, puisque le nombre d'exposants s'accroît encore de 10% cette année. Un nouveau hail de 800 m² viendra s'adjoindre au dernier construit, de la même surface (toujours dans les mêmes conditions - 50% ville, 50% foire, utilisation sportive). L'équipement du terrain de Brézillet se compiète donc progressivement. De nouvelles plantations sont également prévues. La municipalité à décidé - en accord avec le Comité de la Foire - de présenter tous les ans une exposition municipale qui rappellera les principaux projets ou réalisations interessant la ville, Cette année l'essentiel en sera consacraé au Plan d'Occupation des Sols, dont on trouvera les greates in le

Yves LE FOLL





LA FOIRE-EXPOSITION 1976 - Monsieur Badault, Préfet des Côtes du Nord, en compagnie de Monsieur Lorguilloux, Président du Comité, s'entretient avec Monsieur Le Foll, Député-Maire de Saint-Brieuc.

la foire-expos par Pierre LORGUILLOUX Président du Comité.

Cependant, si importante soit-elle, cette place n'entame en rien celle qui est dévolue au commerce et à l'industrie.

Les exposants artisanaux étant comptés à part, nous constatons que le nombre des autres exposants a augmenté de 62% depuis la Foire de septembre 1975. Ce succès a conduit le Comité à réaliser une nouvelle extension des surfaces couvertes. C'est dire que le public trouvera dans la Foire 1977 une diversité encore plus grande que dans le passé.

Les divertissements seront aussi plus nombreux.

Les givertissements seront aussi plus indin-breux. L'animation générale sera assurée par le journal Ouest-France. Deux petites merveilles conçues et réalisées par des artisans amateurs seront exposées en permanence: «La Ville animée» et «Le plus grand cirque miniature du monde».



Plusieurs associations briochines produiront des numéros particulièrement spectaculaires soit sur le podium soit dans une enceinte qui leur sera réservée.

réservée.

Le groupe des couturiers créateurs bretons fera une présentation de mode.

Une piste d'initiation motocycliste sera ouverte aux jeunes et les lauréats seront récompensés.

Il ne s'agit là que de quelques unes des attractions parmi d'autres car il faut bien réserver une part au plaisir de la découverte et à la surprise.

Nos visiteurs seront certainement intéressés.

une part au plaisir de la découverte et à la surprise.

Nos visiteurs seront certainement intéressés à des titres divers par tout ce qu'ils pourront voir. Ils seront bien reçus. Chaque jour les billets d'entrée de la journée participeront au tirage d'un bon d'achat de mille francs lourds, achat à faire chez un exposant. A la lin de la Foire trois lots importants seront attribués suivant des modalités dont le public pourra prendre connaissance dans la presse. Il s'agit d'un congélateur, d'une machine à laver la vaisselle et d'une voiture automobile équipée d'un récepteur radio.

Comme les précédentes, la Foire-Exposition 1977 s'efforcer d'être une confrontation économique profitable à tous, un lieu privilégié d'information générale et aussi une fête.





au nid douillet

AMEUBLEMENT - DECORATION

- CHAMBRES DE STYLE
- SIEGES SALONS PETITS MEUBLES TAPIS
- INSTALLATEUR DE RIDEAUX, TENTURE MURALE - MOQUETTE.



Présence de l'Artisanat International à la Foire-Exposition

L'ensemble du Secteur des Métiers ne peut que se réjouir d'une telle décision qui témoigne, une fois encore, du grand intérêt que ne cessent de porter à l'Artisanat, les Membres du Comité de la Foire et, tout particulièrement, son Président.

la Foire et, fout particulierement, soir resident.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est ici
donnée pour leur exprimer toute ma gratitude et
leur dire combien fut précieuse leur collaboration
dans la préparation de cette exposition artisanale
dont on trouvera ci-après, les grandes lignes.

La présence artisanale s'articulera autour des deux principes suivants : 1 exposition commerciale 1 exposition «prestige»

L'exposition commerciale sera organisée se-lon les mêmes modalités que les années précè-dentes et il ne me paraît pas utile, pour cette raison, de m'y attarder outre mesure.

L'exposition «prestige» affichera, quant à elle, un caractère inédit.

un caractère inédit.

En effet, si, jusqu'à présent, l'exposition artisanale présentée dans le cadre de la Foire-Exposition des Côtes d'Armor s'est toujours cantonnée dans les limites de la Région Bretagne, elle déborde, cette année, largement ces frontières.

J'ai le plaisir, en effet, de confirmer la présence à cette exposition, de la BAVIERE, du HAINAUT et du PAYS de GALLES, dont les productions viendront se joindre à celles des quatre départements bretons pour constituer le pôle d'attraction dévolu au Hall de prestige.

Le but recherché niest pas de susciter, entre

Le but recherché n'est pas de susciter, entre les différents exposants, une compétition, bien que celle-ci, indirectement, interviendra par le jugement de valeur que ne manquera pas de porter chaque visiteur, mais de démontrer la qualité, l'importance, l'originalité et la diversité de l'Artisanat.

Je puis vous assurer la présence de nombreu-ses œuvres d'une très grande valeur artistique et culturelle et de la démonstration, sur place, pa certains artisans, de la maîtrise de leur «ART».

de souhaite três vivement que vous veniez nombreux à cette EXPOSITION, afin qu'au delà même du succès de cette manifestation, votre présence soit le témoignage de l'importance que vous accordez à l'Artisanat dans la recherche d'un meilleur cadre de vie.

Le Président de la Chambre de Métiers de Saint-Brieuc Jules RAULT

Ets CAPITAINE

TRAITEMENT DE TOUS BOIS CHARPENTE etc...

20 ans d'expérience 7, rue des 3 Frères Le Goff

87, RUE DE GOUEDIC - RUE PARMENTIER

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MENAGE

CADEAUX

LISTE DE MARIAGE

LOCATION DE VAISSELLE



Vous qui envisagez une opération immobilière choisissez une des deux formules

EPARGNE - LOGEMENT que vous propose la

CAISSE D'ÉPARGNE de SAINT-BRIEUC

18, rue de Rohan

LIVRET EPARGNE LOGEMENT

Maximum: 100.000 F Exonération fiscale Faculté de prêt après 18 mois au taux de 4,75 %

PLAN EPARGNE LOGEMENT

Maximum: 100.000 F
Exonération fiscale
Après une période de 4 ans
faculté de prêt au taux de 5,50 %

Alors n'attendez plus ! l'écureuil vous attend !

POUR TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES OU COMMERCIALES – POUR VOS LOCATIONS

Adressez-vous à :

R. & Y. GOULARD

58, rue 71e R. I.

Téléphone 33.33.78

SAINT-BRIEUC

Cartes professionnelles N^{OS} 1 et 1 délivrées par la Préfecture de Saint-Brieuc Garantie Banque Populaire Saint-Brieuc - 550.000 F

AGENCE D'AFFAIRES - CONSEILS IMMOBILIERS TRANSACTIONS IMMOBILIERES - GESTION DE BIENS

à vendre:

Appartements disponibles dans nos RÉSIDENCES

CARNOT - LA COLLINE - LE MICHELET - LE PALAIS



Depuis plusieurs mois la population des communes importantes, dans l'ensemble du pays, entend les sigles étranges du vocabulaire des urbanistes : ZUP. ZAD. ZIF. SDAU. etc... Ces sonorités curieuses, de compréhension obscure, répondent à une question aussi simple qu'essentielle : comment peut-on, comment doit-on, occuper l'espace de la commune où l'on vit ?

HISTOIRE DE PROCEDURE...

Longtemps, dans des villes de province comme la nôtre, l'occupation de l'espace communal s'est faite au gré des circonstances, au hasard, sans projet d'ensemble. Cette méthode ou l'absence de méthode - ne pouvait conduire qu'à des échecs : gaspillage des surfaces, coût excessif des équipements, massacre de l'environnement, bref, la négation d'une matirise rationnelle de l'espace et de la qualité de la vie.

A Saint-Brieuc, la première tentative pour maîtriser l'urbanisation date du Plan d'Urbanisme

Puis le Ministère de l'Equipement a lancé la procédure du Plan d'Occupation du Sol. Elaboré par des urbanistes, des techniclens et des élus, le POS, de Saint-Brieuc a été approuvé une première fois en janvier 1975 par le Conseil Municipal. Mais appliqué dès cette date, le POS est seulement un document provisoire donnant lieu à une mise à l'épreuve pendant frois

ans.

Pourquoi cette mise à l'épreuve ? Pour «tester» le POS, pour vérifier si les choix retenus sont compatibles avec la réalité, pour rectifier les erreurs éventuelles avant l'approbation définitive d'un document qui sera la loi de toute opération

Au terme des trois ans d'essai, à nouveau le Conseil Municipal va devoir se pencher sur le POS, retenir telle solution, éliminer telle formule. Mais, parce que le POS engage toute la population et non seulement quelques élus, tous les habitants de la ville sont appelés à faire



connaître leur avis sur tel point particulier ou telle proposition générale contenus dans le POS au cours de l'enquête publique auprès de la Commission installée par le Préfet des Côtes du Nord. Et c'est ensuite seulement que les élus municipaux feront définitivement leurs choix Ces choix les élus les feront en toute clarté à partir des avis des techniciens, des analyses des commissions municipales et extra municipales (el l'urbanisme et du cadre de vie), et surfout des observations de la population enregistrées au cours de l'enquête publique. Mais il est clair que cette enquête, sous peine de rester purement formelle, doit être préparée par une information large et claire de la population sur les questions d'aménagement de l'espace urbain. Dans cet esprit, dès le mois dévirer dernier, la Municipalité a édité une brochure de présentation du SDAU (Schéma Directur d'Aménagement et d'Urbanisme et du POS. De plus, en Septembre, au cours de la Foire des Côtes d'Armor, une exposition présentera les caractères essentiels du POS de Saint-Brieuc.

Ainsi les briochins disposeront-lis de l'information qui leur permettra de comprendre les propositions municipales et apporteront-lis les observations judicieuses que leur aura suggéré leur connaissance précise des projets

judicieuses que leur aura sug-géré leur connaissance précise des projets.

* Cette brochure est en vente au prix de 10 F au Centre Municipal de Documentation.

DES CHOIX IMPORTANTS

L'intérêt que les élus mani-festent envers le POS, l'atten-tion que la population y appor-tera témoignent de l'importance de ce document d'urbanisme. Importance essentielle en effet puisque dorénavant, et pour de nombreuses années, toute construction, tout aménagement devront s'inscrire dans le plan actuellement à l'étude. Tout, du groupe d'immeubles collectifs au pavillon individuel ou à l'ag-grandissement de quelques mè-tres carrés, sera soumis afux



textes qui sont actuellement débattus. C'est dire que, d'un certain point de vue, l'avenir du paysage urbain de Saint-Brieuc dépend largement des décisions qui seront prises.

Il convient cependant de préciser que, dés à présent, le territoire communal est urbanisé à 90%. Par conséquent les choix portent davantage sur un aménagement de l'espace déjà occupé que sur l'extension de la zone construite à de grandes surfaces rurales. En fait, au cours des prochaines années, seul le quartier des Villages sera appelé à connaître à son tour, la vague de l'urbanisation.

LE CONTENU DU POS

LE CONTENU DU POS

LE CONTENU DU POS

Mais quel est exactement le
contenu du POS ? On y trouve
trois documents :

- Un plan définissant les
zones d'occupation du sol.

- Un réglement précisant les
règles de construction à l'interrieur de chaque zone.

- Une liste des opérations
d'intérêt collectif qui doivent
être réalisées et nécessitent la
mise en réserve de certaines
surfaces.

surfaces.

LES ZONES: PHOTOGRAPHIE
ET PROPOSITIONS

A Saint-Brieuc, quelque
grands principes ont déterminé
l'élaboration de ce plan dont la
lecture est finalement simple
lorsqu'on a déchiffé les sigles
les plus communs: zones ND,
UA, UB, NA, etc...
D'abord la prise en compte
d'un site à la fois contraignant
et exceptionnel: celui d'un
plateau entaillé par de profon-

des vallées. Un choix clair a été fait. Si les vallées obligent à la construction d'ouvrage d'art coû. teux, si elles ont longtemps bloqué l'étalement de la cité, elles constituent actuellement une richesse inestimable. Elles forment en effet, au cœur et autour de la ville, des coulées de nature à la portée immédiate de la population. Ces vallées devaient être protégées, mises à la disposition de la collectivité et non livrées aux saccages des constructions individuelles ou collectives. Elles seront préservées.

constructions individuelles ou collectives. Elles seront préservées.

Le second principe qui a guidé l'élaboration du Plan est la prise en compte de la réalité urbaine et humaine. La viille qui existe n'est pas uniforme. Elle est le fruit d'une longue évolution au cours des siècles. Chaque quartier a sa personnalité. Celle-ci doit être maintenue. Le voirie, est, à l'évidence différent de Robien ou de Beauvallon. Il s'agit alors d'individualisier chaque quartier, d'en déterminer les caractéristiques et de poser les régles d'urbanisme qui conserveront au quartier son équilibre et son harmonie.

Pour une large mesure, le territoire communal étant déja urbanisé. le Plan n'est donc qu'une photographie de la réalifé. Sauf pour la région Ouest où un véritable projet d'occupation de l'espace rural des villages est proposé. Encore convient-il de noter que, dans ce quartier, le zonage (et notamment la zone ND où il est interdit de construire) est déterminé par un



BENOVER LE CENTRE VILLE

impératif technique : l'impos-sibilité de relier certains terrains au réseau d'assainissement pour des raisons de topogra-phie.

pnie.

LE REGLEMENT: LE CODE
DES CONSTRUCTEURS

Le réglement n'est que la
traduction, sous la forme d'autorisations, de limitations, d'obligations ou d'interdictions
des choix contenus dans le
Plan.

Plan.

Pour chaque zone les règles de construction précisent la hauteur, l'emprise, la pente du toit, l'implantation par rapport aux voies etc...

Cas règles traduisent à la fois les normes nationales en matière d'urbanisme et les choix propres à la commune,

adaptés à la physionomie de chaque quartier. Le tout constitue un fort volume, qui va guider les constructeurs dans l'élaboration de leur projet. Ainsi est assurée une organisation commente de l'espace : les maisons sont alignées, de même hauteur etc..... Au lieu de constituer un conglomérat informe d'immeubles, les constructions s'organisent en quartiers véritables et en ville harmonieuse... Mais, en matrière d'urbanisme les régles apparemment techniques ne sont pas «innocentes». Elle traduisent fondamentalement des choix «Politiques» au sens noble, puisqu'il s'agit en effet de prévoir le visage futur de la cité. Va-t-on permettre la construction d'immeubles de grande hauteur dans

La Maison du Rideau et du Tapis LEGER-CRESPIN_Tapissier décorateur 5, rue du Chapitre - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.35.14



CHOIX INCOMPARABLE DE VOILAGES — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TRINGLAGES CARPETTES TOUTES TAILLES ET TOUS STYLES

FABRICATION SIEGES - CONFECTION DECORS FENETRES, DESSUS DE LIT, INSTALLATION ET POSE DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE



CHAINES HI-FI - TRANSISTORS - MAGNETOPHONES - INSTRUMENTS DE MUSIQUE - PIANOS - ORGUES

e Général Leclerc COURS GUITARES ET ACCORDEONS

Téléphone. 33.03.46



SUCCURSALE DE SAINT-BRIEUC

R.N. 12 TRÉMUSON

DIVISION

VÉHICULES INDUSTRIELS Tél. 33.71.04 - Télex 74051





marché national de l'occasion

véhicules neufs

36 GOT A LA PENSÉE

PORCELAINES - CRISTAUX SPECIALISTE DU CADEAU

LISTES DE MARIAGE

VIROT

36, rue Saint-Guillaume Tél. 33.24.00 SAINT-BRIEUC



Ets. Leon GUILLOU 8, Rue de Rohan - 22 - SAINT-BRIEUC

COMPTOIR GENERAL DE COULEURS ET VERNIS

4 et 6, RUE HOUVENAGLE - SAINT-BRIEUC - Téléphone : 33.07.13 « TOUT CE QUI CONCERNE L'ENTRETIEN ET LE DÉCOR DE VOTRE MAISON »

Ces projets apparemment techniques, sont aussi guidés par des choix politiques. Réserver un terrain pour y construire une école en prévision d'une urbanisation prochaine, c'est marquer une priorité politique. Envisager l'achat par la commune d'espaces boisés dans la

COMMENT URBANISER LA CAMPAGNE





LA PAROLE

Ainsi retrouve-t-on, au cœur de la réflexion sur l'espace urbain briochin que nous impose le Plan d'Occupation du Sol, les grands thèmes de l'action de la municipalité : politique sociale, qualité de la vie et démocratie

AUX BRIOCHINS

ENTREPRISE DE COUVERTURES EN TOUS GENRES

ARDOISES - ZINGUERIE - TERRASSES - ÉTANCHÉITÉ

Roger LEVILLAIN et ses fils

SAINT-BRIEUC Tél. 33.00.87





des Services Techniques

la Signalisation des Carrefours par Feux tricolores

- 13 -



des boucles placées dans le sol ..

dans l'armoire de commande reçoit et traite cette modification. Il actionne un relai de
sortie. Le contrôleur recueille
cette information et l'interprête. Il existe des boucles de présence et des boucles de comptage.
A chaque feu vert, on affecte
trois temps qui sont déterminés
à partir des comptages de circulation, mais peuvent être modifiés :

fiés:

— un premier temps appelé
«minimum» correspondant au
temps de passage du carrefour
par une voiture ou par un

par une volture ou par un piéton.
Il est le plus court possible ;
— un deuxième temps appelé
«maximum» utilisé quand plusieurs véhicules se présentent sur une même voie. Par exemple ; on affecte à un feu un temps maximum de 40 secondes, si la circulation est dense sur la voie correspondante, le feu restera au vert 40 secondes. Si le nombre de véhicules est moins important et que les 40 secondes ne sont pas nécessaires, le vert est coupé après le dernier véhicule pour être programmé sur une autre voie ;

un troisième temps dénommé «intervalle voiture», généralement programmé à 3 secondes, indique la densité du trafic
en fonction de la vitesse des véhicules. Ainsi, si entre deuxvéhicules qui se suivent il existe un temps supérieur à 3 secondes à leur passage sur la boucle, le feu vert s'éteind. Il est donc conseillé aux automobilistes de se suivre d'assez près
lors du passage du carrefour
s'ils ne veulent pas voir le feu
passer au rouge parce que la
distance entre leur véhicule et le
véhicule précédent est trop importante.

Ce système comporte une

portante.

Ce système comporte une autre particularité appelée «escamotage», c'est-à-dire que si aucun véhicule ne passe sur une boucle, le feu ne se met jamais au vert sur la voie correspondante. Le problème du passage des piétons est solutionné par un bouton poussoir fixé sur le poteau des feux et toute action sur ce bouton provoque les mêmes effets que le passage d'une voiture sur une boucle.

Outre ces feux implantés aux carrefours, quatre autres ensembles ont été placés pour permettre les traversées de piétons sur les voies trés circulées, Ce principe est le même que celui indique précédemment.

La Ville de SAINT-BRIEUC vote un crédit chaque année pour l'aménagement de nouveaux carrefours où la circulation devient plus importante, difficile et dangereuse.

Sont actuellement à l'étude les carrefour suivants :
— carrefour de la Garebd Charner - Gare SNCF.
— carrefour St-Pilerre - rue de Brest Brest Carrefour Garefour Ga



AVEZ I F REFLEXE

EUROCHEQUE



Ce mini-ordinateur recevra six ou sept programmes qu'il mettra lui-même en place en fonction de la circulation. Les niformations lui seront fournies par l'intermédiaire des boucles de comptage noyées dans le sol et situées en avant de chaque carrefour. D'autres carrefours seront, par la suite, rattachés à cette centrale qui pourra en recevoir environ 25.





ateliers MOTELEC

30 ANNÉES DE RÉFÉRENCES BOBINAGE - RÉPARATIONS DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

CONSTRUCTIONS CELTELEC

L'ACCESSION A LA PROPRIETE DE VOTRE PAVILLON EST CERTAINEMENT POSSIBLE POUR VOUS

FAITES DONC CONFIANCE A L'EQUIPE DE LA COOPERATIVE D'H.L.M. DES COTES-DU-NORD

qui construit à proximité du nouveau Centre Hospitalier de la Croix Saint Lambert

en 4 hameaux 104 pavillons

Les Bâtisseurs Sociaux de Bretagne



Architecte de l'opération — A.HAUVESPRE - D.P.L.G.

- DES LOGEMENTS DE GRANDE QUALITE
- DES PLANS TRES ATTRAYANTS UN FINANCEMENT H.L.M.
 - (le moins cher du marché)

LINE OPERATION SERIEUSE POUR DES FAMILLES HEUREUSES

Je désire recevoir des renseignements
Je désire un rendez-vous
pour l'opération des 4 HAMEAUX — C^X S^I LAMBERT

A renvoyer à la Coopérative d'H.L.M. - 33, rue Abbé Garnier BP 203 — SAINT-BRIEUC — CEDEX









FACTURATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Pourquoi deux semestres groupés?



Ce fait exceptionnel demande une explication.

Ce fait exceptionnel demande une explication.

La Ville possède un ordinateur depuis le 1° février 1976. La mise sur cet ordinateur du quittancement de l'eau et de l'assainssement a nécessité un travail préalable très important de codification des fichiers. Au fur et à mesure du dépôt des carnets de relevés, le service d'exploitation a eu pour tâche de codifier chaque abonné (14.100 abonnés, ce qui représente la valeur de 3.525.000 caractères), tâche minutieuse demandant pariofis des recherches et qui a nécessité un délal assez long, d'autant plus que ce travail a été accompil en plus des charges qui incombent normalement au service.

Dès leur établissement, ces fiches ont été transmis es au service informatique pour perforation et saisie des données. Ce travail ainsi que l'éjaboration des différents programmes de contrôles, de calcul et d'édition nécessaires au quittancement des eaux ont été effectués durant les mois de juillet, août et ée fiebcrués durant les mois de juillet, août et septembre 1976.

Au mois d'octobre 1976, les services étaient en mesure de mettre en recouvrement le rôle du 1° semestre 1976, mais pour des raisons de dates de relevés d'index de consommation, l'émission de 2 semestre 3 quelques mois d'intervalle aurait provoqué un accroissement de travail à peine assimilable à la Caisse du calcul et d'édition nécessaires au quittancement des eaux ont été effectués durant les mois de juillet, août et septembre 1976.

Au mois d'octobre 1976, les services étaient en mesure de mettre en recouvrement le rôle du 1° semestre 1976 et le 1° semestre 1977.

Ovénavant et comme les années précèdentes, les au précaption des chéques, affluence au guichet).

Doén product fan). C'est donc dans un soule de les duu dur l'ance d'accide de dictier de decidé de reporte de manuer de se samilable à la Caisse du travail à peine assimilable à la Caisse du travail à peine assimilable à la Caisse du sant de demandé au Service informatique de bien vouloir regrouper sur un mêma avertissement de vertier de de de de demandé

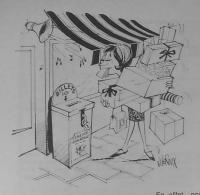
De nombreux briochins ont dû être surpris de il aurait été possible, au cours de ces deux mois, recevoir de la Recette Municipale, un avertissement d'adresser également les avertissements du second correspondant à la facturation de la consommation semestre, mais la Municipalité a jugé bon d'en d'eau et de la redevance d'assainissement de 2 reporter le recouvrement au 1°r semestre 1977 pour les raisons suivantes :

- a) en période de fin d'année, les administrés sont confrontés à des difficultés pécuniaires (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, fête de Noël et du Jour de l'An). C'est donc dans un souci de ne pas gonfler à nouveau ces dépenses qui auraient sans doute mis beaucoup de ménages en situation critique, que la Municipalité a décidé de reporter le recouvrement, malgré le déséquill-bre budgétaire provoqué par ce manque de recettes.



CHAUFFAGE CENTRAL - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - VENTILATION - CONDITIONNEMENT - BRULEUR A MAZOUT

SIEGE SOCIAL : RUE ANDRE GIDE - SAINT-BRIEUC - Téléphone : 33.26.98



Lorsque la semaine commerciale de Saint-Brieuc fut organisée pour la première fois, c'était avec l'idée de donner à notre ville une activité commerciale accrue, après la Foire-Exposition, englobant la Foire Saint-Michel et au moment de la rentrée scolaire.

Il faut croire que cette manifestation qui a maintenant la pleine vigueur de ses 25 ans, se justifiait à cette date puisqu'elle connaît toujours le même succès.

Justinai à cette date puisqu'elle connaît toujours le même succès.
En dehors de son opportunité économique, elle a le mérite d'avoir permis le regroupement des 350 commerçants de Saint-Brieuc au sein de l'Union du Commerce.
Si le nouveau bureau qui a été mis en place au début de cette année n'a pas voulu manquer à la tradition en organisant la quinzaine commerciale qui aura lieu fin septembre et début octobre, il aborde cette manifestation avec la volonté d'innover.

l'union ducommerce

En effet, pour la première fois dans notre ville, les organisateurs ont pu obtenir le concours de l'équipe d'animation et du super car podium Ouest-France. Pendant douze jours, Saint-Brieuc connaîtra une ambiance de fête et de loyeuse kermesse qui, nous l'espérons, attirera la foule des visiteurs. Ensuite, nous comptons donner à Saint-Brieuc tout l'éclat de lumière qui fit le succès des illuminations des sannées passées, à la fin de l'année.

La commission spécialisée, avec le concours des services techniques de la mairie a déjà de nombreux projets pour une décoration dans la tradition de



D'autre part, l'Union du Commerce, avec l'appui d'autres organismes spécialisés, va entreprendre une vaste enquère près des consommateurs et des visiteurs pour connaître leurs réactions devant les rues piétonnes en place ou à réaliser, afin d'étudier avec les services intéressés de la mairie, un statut des rues piétonnes. Il sera également intéressant de savoir si l'extension de ces voies piétonnes est souhaitée. Il est certain que les travaux des voies extérieures concordant avec ceux du centre piétonier n'ont pas facilité l'activité commerciale fin 76 et début 77, mais Saint-Brieuc présente maintenant un visage nouveau et nous espérons que la solidarité et le dynamisme des commerçants contribueront à faire rayonner notre ville d'un nouvel éclat.

LA MUNICIPALITE ET LE COMMERCE

La municipalité est consciente du rôle des commerçants dans la cité : animation, accueil, services, et c'est indéniablement une source de revenus pour la cité.

Saint-Brieuc est une des villes les plus commerçantes de Bretagne. C'est pourquoi, dans le cadre de la plus large participation possible du citoyen à la gestion de sa ville, elle a convié l'Union du Commerce à un certain nombre de réunions de concertation :

— participation à la commission extra-municipale des foises et

certation : participation à la commission extra-municipale des foires et et marchés participation à la commission ARIM

Au moment où ce bulletin paraîtra et suite à la décision du conseil municipal, d'autres réunions auront eu lieu dans le cadre d'une large commission pour la mise au point d'une charte des rues piétonnes fixant les droits et les devoirs de chacun dans ces rues.

Dans ce domaine comme dans les autres, il est nécessaire que chacun apprenne à participer aux décisions...

LA MAISON TRADITIONNELLE AU MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

5 PIECES — GARAGE ET CELLIER CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE PEINTE ET TAPISSEE 149.000 F.

BRIEG >



PLANS A VOIR A **l'AGENCE de BRETAGNE**

_ 3, rue Charbonnerie — Saint-Brieuc — tél. 33.06.15 __

LES ÉTABLISSEMENTS MARECHAL & BRILLEAUD



DANS LEURS VASTES MAGASINS au 19, Bd. CLEMENCEAU - SAINT-BRIEUC LE PLUS GRAND CHOIX DE :

CUISINIÈRES - RÉFRIGERATEURS LAVE-LINGE - LAVE-VAISSELLE CONGELATEURS - ASPIRATEURS TÉLÉVISION - RADIO







En mettant cette école au service d'un quartier, quelles cloisons a-t-on voulu faire tomber?
Quels espaces différents propose-t-on pour parvenir à un décloisonnement?

CLOISONS A ABATTRE -COMMUNICATIONS A FAVORISER

Actuellement, les efforts de la plupart des enseignants vi-sent à établir une vraie commu-nication entre l'école maternelle et l'école primaire, afin d'offrir aux enfants une continuité dans



A CES EXIGENCES D'OUVER-TURE, DE COMMUNICATIONS, QUELLES REPONSES APPOR-TE LA CONSTRUCTION DE -L'ECOLE DE L'ETABLETTE?

En maternelle, deux groupes de 35 disposent d'une «maison» en primaire 3 groupes de 30. Chaque «maison» détermine une unité de travail, une même «maison» compte des enfants d'âges différents mais succes-



. UN ACCES A LA LECTURE SIMPLE, QUOTIDIEN, HEUREUX

.. RECHERCHER DES INFORMATIONS



Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire

Le moment et le lieu du repas, si importants dans la vie des enfants, ne sont pas isolés dans l'organisation générale de l'école.

Des dimensions plus familiales que celles de la vaste cantine (ici, tables de 6 - groupes de 30 enfants maximum), le plafond surbaissé, le revêtement des tables, l'éclairage, le mobilier, offrent pour ce temps du repas un environnement favorable à la détente.

Les ateliers

Les ateliers

Les enfants approfondissent un travall intellectuel en créant, en construisant à l'atelier. Le travail à l'atelier suscite une curiosité, une recherche continuée au centre documentaire ou dans des exercices écrits ou oraux.

Les «maisons» de la maternelle comprennent une zone d'atelier (point d'eau - sol lavable) en continuité avec les lieux d'activité plus calmes.

L'école primaire disposera de 5 ateliers (activités envisagées : poterie - imprimerie - bois - bricolage - cuisine) et d'une petite salle de musique. Dans chaque «maison» une partie équipée de rangements appropriés, d'un sol lavable et d'un point d'eau permettra d'organiser facilement à tous moments, des travaux de peinture, dessin, collage.







Le jardin de l'école

Le jardin de l'école

Dans les limites d'un terrain en milleu urbain, les petits citadins ont besoin d'une certaine proximité avec la nature,
Toute l'école est de plainpied avec le jardin. Devant chaque «maison» plusieurs petits espaces dallés, permettent à des groupes d'enfants de travailler dehors par beau temps.
Outre les jeux de sable traditionnels, l'école dispose d'un petit potager, l'école primaire également. Les enfants pourront y observer le développement de plantes qu'ils auront mises en terre, apprendre à «faire pousser».

Le jardin de l'école, sauf deux cours intérieures refermées et ces potagers, est accessible au quartier en dehors des heures scolaires, pendant les jours de congés et les vacances, sous la responsabilité des adultes du quartier, comme au square. Ce domaine est clos de grillages légers et de buissons. Seuls les enfants de l'école y circuleront librement pendant les heures scolaires, sous la responsabilité des maitres.

sous la responsabilité des mattres.

Les dénivellations, les rochers sont utilisés en talus, soit pour marquer les limites du domaine, soit pour créer des coins de jeux variés. Autour de la grande pelouse centrale et au pied des talus, maisons à grimper, barrières en série, bascules, visent à créer un terrain de jeux pour les plus de 4 ans. Une surface asphaltée propre aux jeux de ballons est également réservée.

A l'automne, l'état du chan-tier ne permettra pas de voir apparaître le jardin, l'ensemble



des bâtiments ne sera pas enco-re achevé. Les usagers, essen-tiellement les enseignants mais aussi les travailleurs sociaux, des parents du quartier, ont soigneusement étudié le fonc-tionnement de l'école, les équi-pements nécessaires. L'équipe enseignante s'est préparée soll-dement.

On ne peut cependant ou-blier que la mise en œuvre du projet va nécessiter un temps d'adaptation, puis, en habitant leur école, en y vivant, ensei-gnants, enfants, parents, la mo-difieront et la développeront.

Association pour l'Environnement Pédagogique Françoise HELARD, déléguée.



MUSIC INSTRUMENTS Schönberg

- GUITARES

11 bis, rue Jean Jacques Rousseau SAINT-BRIEUC

publicite
peinte véhicules-enseignes
panneaux - calicots

serge hellio rue niepce z.i. – tél. 61.13.99 – saint-brieuc

MAISON PHENIX

BRETAGNE

LE PLUS GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MAISONS INDIVIDUELLES

> CENTRE **D'INFORMATION** CÔTES-DU-NORD

2, RUE BELLE VUE - 22360 LANGUEUX TEL. 33.35.42

La Parole est aux Quartiers

Le bulletin municipal ouvre dans cenuméro ses colonnes aux comités de quartiers constitués, avec lesquels la Municipalité a entamé un dialoque que chacun espère fructueux. Dialoque parfois alsé sur des problèmes posés par les habitants d'un quartier, problèmes qu'ils sont les mieux placés pour connaitre. Dialoque plus difficile quand s'opposent les souhaits légitimes des habitants, les réalités plus dures de la gestion communale et des contraintes qui pésent sur elle. Aujourd'hui, trois Comités de quartiers se présentent à vous. Leur création, leur évolution ont suivi des chemins différents. Le bulletin municipal leur donne la perole pour qu'ils expliquent leur cheminement, qu'ils exposent leurs objectifs. Souhaitons que bientôt d'autres suivent la même vole.

Yves DOLLO Maire-Adjoint à la Démocratie Locale

le comité d'animation des 6 quartiers



Une fête annuelle, c'était rassembler pour un jour les 6 quartiers situés à l'Ouest de Saint-Brieuc, de part et d'autre de la R.N. 12 (Saint-Jouan, Balavoine, Beaulieu, les Villages, le Point du Jour, Waron). C'était favoriser les échanges entre les gens qui vivaient un peu dans l'indifférence les uns des autres. C'était encore le point de départ d'une amitié entre quelques-uns. Mais, aussi appréciée fûtelle, une manifestation annuelle était insuffisante pour sortir les habitants de leur isolement et maintenir un lien amical entre les 6 quartiers. L'animation devait être permanente, la fête annuelle en devenant l'aboutissement.

sement.

De là est née l'idée de créer une association de type «Loi 1901», dite «Comité d'Animation des 6 quartiers». Constituée le 6 avril 1976, elle a son siège au Centre Social du Point du Jour à Saint-Brieuc ; au

COMMISSION ACCUEIL

Elle a pour rôle d'accueillir les nouveaux arrivants en leur remettant une plaquette d'infor-mation présentant leur quartier.

Elle publie tous les deux mois le journal «6 = 1», qui apporte aux habitants de l'ouest briochin un écho de la vie locale et est distribué sur abonnement de 5 F par an.

COMMISSION SPORTS

Le foot-bail est très actif avec 26 joueurs répartls en deux équipes. Cette année de lancement, ces équipes ont disputé des matches amicaux. La saisen prochaine, l'équipe première s'engagera en championnat 3 F.

Das randonnées en vélocités

Des randonnées en vélo, chaque dimanche, intéressent une bonne dizaine d'amateurs.



COMMISSION LOISIRS
Elle maintient avec régularité le rythme d'une animation par mois, d'un genre différent, de manière à pouvoir toucher tous les publics : bals, concours de belote, repas, veillées, récitai (F. BUDET), spectacle enfants, fête champêtre, etc. Elle a mis sur pied un orchestre composé d'amateurs musiciens du quartier.

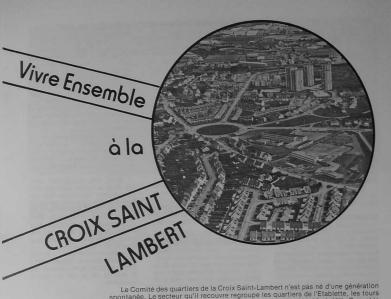
COMMISSION CADRE DE VIE COMMISSION CADRE DE VIE
Persuadé aussi que toute
animation est liée à l'environnement, le Comité a créé cette
commission en mars dernier.
Elle doit permettre à chacun de
participer à l'aménagement de
certains espaces encore disponibles et à la préservation d'autres qui sont menacés.
Un certain nombre de problèmes ont été déjà disoutés avec
la Municipalité parmi lesquels ;



-L'aménagement du Bois Boissel en plaine d'aventure est un véritable espace de verdure où le dépaysement restera à la porte des quartiers, sans que l'ón soit contraint de prendre la voiture. Notre projet exclut la réalisation dans ce cadre d'un terrain de football homologué, pour lequel un autre emplacement doit être recherché dans le quartier.

Au travers de ces cinq com-missions, notre Comité mêne une animation spontanée, tour-née avant tout vers le non public de la culture diffusée dans les lieux sacrés. Ce n'est pas dire





Le Comité des quartiers de la Croix Saint-Lambert n'est pas né d'une génération spontanée. Le secteur qu'il recouvre regroupe les quartiers de l'Etablette, les tours H.L.M., les pavillons SEMIBRIE et ceux de la Coopérative H.L.M., la Ville Oger et la Ville Malante, La Ville Audry, La Ville Jouyaux, La Cité Bon Accueil, La Ville Hesry, Beauvailon, La Ville Bougauit... 2.500 boîtes aux lettres... une petite ville de près de 10.000 habitants.

Beauvalion, La Ville Bougault... 2:500 boites aux lettres... une peute ville de près de 10:000 habitants.

Dans ces quartiers, il existe depuis trois ans au moins, différentes organisations : amicale des Hautes Epines (pavillons SEMIBRIE et Coopérative H.L.M...), amicale des personnes du 3º âge, etc... dont l'objectif est essentiellement de «défendre les intérêts spécifiques des habitants» de ces quartiers, et de «susciter entre eux des liens d'amilté». Le Comité des quartiers, constitué officiellement le 10 décembre 1976, a en réalité pris naissance au «Feu de la Saint-Jean 76» - au succès rétentissant (près de 4:000 personnes) où le dynamisme des quartiers et des individus a pu effectivement s'exprimer et manifester une volonté collective de vivre ensemble.

Ainsi, tout à la fois émanation de l'action des associations des quartiers et d'initiatives individuelles, le Comité des quartiers n'en constitue pas moins une structure autonome aux objectifs spécifiques. Né du besoin de rassembler et de coordonner toutes les activités et les initiatives des quartiers, et de la volonté de chacun de participer largement aux décisions collectives et à l'animation de la vie quotidienne, le Comité des quartiers est devenu tout naturellement le lieu où tous les problèmes généraux des quartiers es et devenu tout naturellement le lieu où tous les problèmes généraux des quartiers e en maximum d'efficacité. Pour répondre à de tels objectifs, il était nécessaire de réchercher un large consensus au travers d'une ligne de conduite, acceptée sinon à l'unanimité, du moins par la grande majorité. La ligne de conduite adoptée à la Croix Saint-Lambert, peut se résumer en quelques formules :

CARRELAGES & REVETEMENTS D'ARMOR MAILLET 31, rue Paul Féval - Saint-Brieuc - Tél : 33.07.55

entreprise lavenant

48, RUE NOTRE-DAME 22 - SAINT-BRIEUC - TÉL 33.59.91

PEINTURE ET REVETEMENTS TISSUS TENDUS - DECORATION





FOIRE des **COTES D'ARMOR**

SAINT-BRIEUC

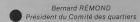
du 10 au 18 Septembre



Vollà citées, en forme de bilan de quelques lois, quelques-unes des actions engagées par le omité. Force nous est de reconnaître que ces ctions sont restées trop ponctuelles : bien que

la participation soit parfois très riche, elle reste encore trop le fait d'une minorité... trop centrées aussi sans doute sur des aspects exclusivement revendicatifs, en oubliant la nécessité d'une animation plus quotidienne touchant aux loisirs notamment. Pouvait-il en être autrement dans un quartier où la densité de la population et l'entassement du béton ont conduit à une dégradation du site ou du cadre de vie?...

dation du site ou du cadre de vie?...
Ainsi, tout en continuant à rappeler les exigences d'une amélioration du cadre de vie des quartiers de la Croix Saint-Lambert - notamment par l'aménagement de la «Réserve Foncière» en espaces verts, devant servir en priorité d'aire de jeu pour les enfants, de terrains de sport pour les jeunes et les adultes, et d'une manière générale de lieu d'animation et de rassemblement - Le Comité des quartiers se doit désormais de s'attacher à de nouveaux objectifs, en direction de la vie de tous les jours : l'oisirs et culture... objectifs partagés par le Comité des Jeunes, créé au mois d'avril.

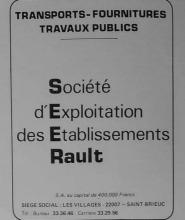


Il existe, depuis quelques mois à la Croix Saint-Lambert, un «Comité de Jeunes», créé et animé par les jeunes eux-mèmes. Il a pour objectif principal la mise en place d'activités qui manquaient jusqu'à présent, pour permettre aux jeunes du quartier de se retrouver et de vivre quelque chose ensemble. Les activités que le Comité de Jeunes organise au centre social de la Croix Saint-Lambert sont très diverses : un club tarot, un club poésie, un club musique, un club danse, un groupe théâtre, et aussi une sortie pique-nique avec participation à un tournoi de foot-ball le 29 mai, un bal qui a eu lieu le 12 juin, un concours de pétanque le 26 juin. Le Comité de Jeunes a participé également à la préparation de la féte de la Saint-Jean. Il s'est fixé pour l'instant deux buts principaux : s'élargir d'abord et se faire connaître sur tout le quartier et d'autre part, obtenir à la Croix Saint-Lambert, une «maison pour tous» où aussi bien jeunes qu'adultes ou personnes du troisième âge trouveraient un lieu propice pour se rencontrer.

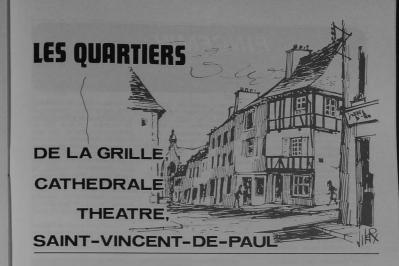
TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS Roland LAMY

5 rue Camille Desmoulins — 22000 - SAINT-BRIEUC

Téléphone 33.21.60







C'est presque grâce au builetin municipal que le comité de
réaménagement «Grille - Cathédrale - Saint-Vincents a vu le
jour quand, en 1989, il m'avait
été donné de m'exprimer dans
un des premiers numéros. Je
remercie la nouvelle municipalité de me permettre d'y écrire à
nouveau.

Nous savions déjà que notre
vieux quartier se mourait et
nous préconisions déjà la remise en état de ses vieux immeubles et la création d'un centre
artisanal d'art. Nous pensions
que Saint-Brieuc, plaque tournante du tourisme, risquaît de
devenir rapidement une plaque
contournée si rien n'était fait.

Une idée était lancée.
Pour voir le début de la réalisation, il a faillu du temps et le
travail d'une équipe soudée et
compétente, pour agir dans les
domaines : «socio-culturel ou
économique». Cette équipe, le
quartier de la Grille l'a trouvée.

Elle a su sensibiliser la popula-tion et convaincre les responsa-bles élus. Nous sommes arrivès au début de cette réalisation : cette idée, devenue évidente pour tous, va se concrétiser ; au moment où j'écris ces lignes, le premier chantier A.R.I.M. de rénovation du centre ville est commencé, de par la volonté de la municipalité. Loin de l'auto-satisfaction, cette constatation est plutôt un encouragement pour nous et les autres quartiers de la ville dans leur action.

grave.

La démographie, l'exode ru-ral, la reconstruction, ont, de-puis plus de 20 ans, transformé profondément nos villes. Nous avons quitté l'époque - 29 -

de la ««structure tolle d'araignée», celle où la mairie au
centre de sa ville, sentait par
ses conseillers municipaux tois
ce qui se passait à la limite de
son domaine, pour passer à l'époque de la «structure couronne», c'est-à-dire des quartiers nouveaux de 5 à 10.000 habitants, véritable petite commune disposée comme les fleurons
d'une couronne autour du vieux
centre. Celui-ci devient alors le
point de rencontre social - guiturel -économique - administratif, avant d'être le point de
commande. Ceci est particulièrement vrai à Saint-Brieuc
Ces quartiers, à l'évidence,
ont et auront de plus en plus
des intérêts, besoins, exigences de structure et d'environnement multiples, voire contradictoires ! que seule une confrontation au sein de commissions extra-municipales peut
dégager.
Cette transformation de

PINCEMIN près de la Cathédrale

GRAND CHOIX

TISSUS CONFECTION

FIDELE QUALITÉ

structure dans un premier temps a eu pour conséquence de vider le centre-ville de ses habitants et d'y laisser une proportion importante de personnes âgées : 29%.

Le quartier de la Grille a perdu 41% de ses habitants entre les déux derniers recensements. Le nombre actuel d'habitants à l'hectare est de moins de 90 alors que, tout le monde est d'accord, il en faudrait 300 à 350.

En découle bien sûr cette impression de ville morte en dehors des heures de travail où d'animation commerciale.

Cela nous a amenés à prendre position et à faire participer nos membres dans différents secteurs.

— Présenter des plans de rénovation du quartier au conseil municipal.

— Une présence à l'O.A.C. cour obtenir, entre autre, que le centre d'animation culturelle soit construit place de la Poste.

— Travail continuel pour le développement du centre-ville à travers son centre piétonnier.

— Participation à la création de la Fédération Départementale de l'Environnement et de la Nature.

— Nous avons pris des positions neuves et connues sur le percement de la rue des 3 Frères Merlin, le plan de circulation, le stationnement, les marchés, la mise en valeur des monuments, l'action du syndicat d'initiative.

— Nous voulons maintenir la concentration administrative au centre-ville.

— Nous voulons maintenir la concentration administrative au centre-ville.

— Nous souhaitons la création d'une société d'économie mixte (Chambre de Métiers, de Commerce, Mairie) en vue de la création d'un centre artisanal d'art dans le vieux quartier comme au Jerzual de Dinan.

Un mot aussi sur l'action menée après l'orage catastrophique de juillet 1973 ; notre quartier fut rudement touché et notre équipe se souda pour faire front et aider les plus deshérités en récoltant près de 70 millions A.F. de dons et subventions diverses.

Les comités d'intérêt de quartiers comme le nôtre sont, là où ils existent, l'interlocuteur privilégié de leur municipalité.

Le danger serait de les politiser, l'erreur d'en faire un maillon de plus entre l'êlu et l'administré - ils doivent rester une structure de base de la ville. Le pouvoir élu vient s'y appuyer. Mais c'est sur ce dernier que repose de toute façon la décision.

Les commissions extra-municipales que nous avons demandées depuis longtemps et que l'actuel conseil municipal est en train de mettre réellement sur pied prouve, s'il en était besoin, l'intérêt de nos comités de quartier, au moment où l'on entend parier d'autogestion, de participation, de nouvelle socié-té. Mots divers qui recouvrent l'idée force de notre temps qui est d'intéresser le plus possible le citoyen à la gestion en lui permettant de participer à la préparation des décisions le concernant, qu'elles soient pour sa rue, son quartier, sa ville ou son métier. Nous avons de notre temps.

Notre objectif statutaire est de faire connaitre notre position sur un sujet donné avant la décision prise, il s'agit pour nous d'aidér à sa réalisation.

Nous sommes loin ici d'une association contestataire et partisane.

Faute, jusqu'à présent, d'une recherche de contact par la municipalité vers les comités de quartiers, ceux-ci ont eu tendance à n'étudier que leur problème dominant :
 l'un oriente plutôt son action vers un comité des fêtes, l'autre plutôt vers une action économique, culturelle ou sociale, de voirie, etc... L'idéal bien sitre et de dominer et de concilier toutes ces tendances. C'est pourquoi une fédération des comités de quartier de Saint-Brieuc nous semble nécessaire depuis long-temps.

Est-elle une solution impérative si les commissions extramunicipales fonctionnent bien ? où est-elle complémentaire à celles-ci ?

C'est, en tout cas, la ques-

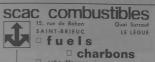
ou est-ci.? C'est, en tout cas, la ques-tion formulée par le comité de la Grille en guise de conclusion.

Le Président René RAULT



LANNION - Route de Trébeurde

STAND DE TIR A LANGUEUX - SKEET ET FOSSE



BOBINAGE - RÉPARATION DE MOTEURS ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

PLATRERIE

Corniches tous styles -Tous travaux de rénovation

Michel LECHEVESTRIER

8, rue du Berry

Bijoutier-Joaillier-Fabricant Michel TOCQUE

Téléphone: 61-67-34 10 rue Houvenante

- INSTRUMENTS DE MUSIQUE -

PIANOS ACCORDEONS - GUITARES ORGUES ÉLECTRONIQUES MATÉRIEL DE JAZZ, ETC

MARCEL DESNOS

Les bâtisseurs d'armor: des maisons



les bâtisseurs d'armor



CHAMPIONNAT CORPORATIF

Football
 L'équipe des municipaux de Saint-B
 championnat local de 1°° division

- n. l'Education Nationale la Banque Populaire d'Armorique le Crédit Agricole la Direction Départ, de l'Agriculture chei : Ets Chaffoteaux & Maury

SONT CHAMPIONS INDIVIDUELS D'ACADEMIE, U.G.S.E.L. et U.F.O.L.E.P. :

- MM. HATIL, Sacré-Cœur, 110 m haies juniors BARS, Sacré-Cœur, 110 m haies juniors LESNE, Sacré-Cœur, triple saut GUE, Sacré-Cœur, triple saut CLOAREC, Lydee Renan, en cyclisme piste et route
- ts EZE, Sacré-Cœur, en judo, moins de 80 kgs VALIER, Sacré-Cœur, en judo, moins de 70 kgs CORRE, Sacré-Cœur, en judo, moins de 85 kgs RNAISE, Lycée Chaptai, en haltérophille juniors coq DERC, C.E.S. Le Braz, en natation, 100 m libre mes

- Molles LE PAGE. Lycée Renan, 100 m juniors OUENOLLE, Lycée Renan, tennis de table LAINE, Gymnic-Club, en benjamines LE TETOUR, Gymnic-Club, en maisines REBOURS, Gymnic-Club, en cadette TANGUY, CE S. Racine, 400 m cadettes LE ROUX, CE S. Racine, polds minimes KERBELLED, C.E.S. Le Braz, 6 m benjamine



SONT CHAMPIONS REGIONAUX INDIVIDUELS. ICI AUSSI DE NOMBREUSES DISCIPLINES Y SONT REPRESENTEES :

Melle TOIS, du Tennis-Club Briochin, cadette surclassée «seniors» qui, de plus, est sélectionnée en équipe de France.

- M. KITCKEKERIKIAN, du Club Haltérophile et Culturiste de Saint-Brieuc en mouches cadets MM. ROUAULT, du même club en moyens cadets RACUL, du même club, en moyens juniors MEAH, du BCA en bowling. MEAH, du BCA en bowling. ETIENNE, VEILLON, GRANLEM, ALLOHON, tous judokas de l'Amicale Laïque GRIGNON, de l'A S.P.T.T. en tennis catégorie non classés.

- eurs, FERGA, du Sporting-Club Briochin en

- Les Doxeurs, FERGA, du Sporting-Club Briochin en mi-lourds
 mi-lourds
 Sporting-Club Briochin en meyers
 BERAULT du Sporting-Club Briochin en meyers
 BERAULT du Sporting-Club Briochin en meiters
 BERAULT du Sporting-Club Briochin en puimes
 Mme JARREAU, MM. DELANNOS et MENNELET, tous
 trois de la Compagnie des Archers
 MM. LE NORMAND en lutte bretonne
 OHAUVEE, du CN. S.B. aux 100 et 200 m papillon
 MALLESTROIT, du C. N. S.B. aux 100 et 200 m papillon
 MALLESTROIT, du C. N. S.B. aux 100 et 200 m brasse
 Malle DREZET, du C. O.B. en hauteur minimes
 Malle DREZET, du C. O.B. comme jeune basketteur
 Les Doxeurs LE FLAHEC, LANGUILLE, MEUNIER du
 C.O.B. comme jeune basketteur
 Les Doxeurs LE FLAHEC, LANGUILLE, MEUNIER du
 C.O.B.



- LLIEM, 40 Notes-mor Club piste cadets
 L, du Roller-Armor Club route poussins
 du Roller-Armor Club route benjamins
 du Roller-Armor Club route benjamins
 du Roller-Armor Club route cadets
 NEC, du Billard-Club
 JULY, HUON, SAVARD Pranck,
 RM, SCHIRR, CHAPRON, tous du Moto-Club
 RM, SCHIRR, CHAPRON, tous du Moto-Club
- Bricchin
 Melle GOUJON et Mme LE BORGNE en Bowling
 MM. LEVEQUE, MAHE, DUPUREUR, Melle MICHAUD,
 du Trempoline-Glüb Britochin
 M. HENRY, de l'A.S.P.T.T., en tennis juniors
 M. HENRY, de l'A.S.P.T.T., en tennis juniors
 M. BALLOUARD, du S.B.A.C. au 3,000 m steeple
 Melle LE ROUX, du S.B.A.C. au 4,00 m haies
 Melle GOASDOUE, du S.B.A.C., en hauleur minimes



EQUIPES SCOLAIRES CHAMPIONNES REGIONALES U.G.S.E.L.

- Le Sacré-Cœur en hand-ball juniors
 Le Sacré-Cœur en cross-country cadets
 Le Sacré-Cœur en athlétisme juniors

EQUIPES SCOLAIRES CHAMPIONNES D'ACADEMIE

- EQUIPES SCULARES OF ARMINIONES D ACADCHINE
 Le Lycée Renan, relais 4 x 100 m «Juniors féminin»
 Le Lycée Renan en athlétisme «Juniors féminin»
 Le Lycée Renan en volley-ball «cadets»
 Le C E.S. Racine en athlétisme «Cadettes»
 Le C E.S. Racine en athlétisme «Cadettes»
 Le Lycée Rabelais en volley-ball «juniors féminin»
 Le Lycée Chaptal en athlétisme «Juniors masculin»
 Le Lycée Chaptal en cross-country «Juniors masculin»

Le Lycée Chaptal en athlétisme «Juniors masculinLe Lycée Chaptal en cross-country «Juniors masculinLe Lycée Chaptal en cross-country «Juniors masculinDIVERSES SOCIETES SPORTIVES CIVILES SONT CHAMPIONNES DE BRETAGNE PAR EQUIPES ET LES DISCIPLINES SONT DIVERSES Le Club Haltérophile et Culturiste de Saint-Brieuc en force athlétique Métal-Sports en bowling L'école de boxe bricchine Le Rugby-Club Bricchin deulpas 1 et 2 Le C. O. B. en gymnastique fulles sinées Le C. O. B. en gymnastique fulles sinées Le C. O. B. en gymnastique pupilles Le Gymnic-Club de Saint-Brieuc en fedération UFOLEP L'Amicale Larique en hockey sur gazon Le C. O. B. en karaté L'A.S.P.T.T. en tennis, l'équipe II Le Roller-Armor Club en cadets L'A Roller-Armor Club en cadets L'Amicale Laique en volley-ball masculins accède à la Nationale III Le F. C. Bricchin premier de l'Ouest au jeu Adidas Le Sorting Club Bricchin L'équipe de volley-ball féminine de l'Amicale Laique L'équipe de volley-ball féminine de l'Amicale Laique L'équipe de volley-ball féminine Chaffoteaux F.S.G.T. Les cyclouristes de Chaffoteaux F.S.G.T.

- T. pe de volley-ball féminine Chaffoteaux F.S.G.T. volotouristes de Chaffoteaux F.S.G.T. pe féminine de Saint-Brieuc bowling



Melle LE ROUX, Championne de France U.G.S.E.L. du 400 m «juniors», élève du Sacré-Cœur

M. CLOCHET, du Lycée Chaptal, recordman de France A.S.S. U. juniors en haltérophille M. HINAUIT Bernard, du C.O.B. qui, en cyclisme, est champion de France de poursuite - L'Association Sportive des Finances en volley-ball féminin remporte la coupe nationale L'équipe du Sacré-Cour juniors filles, championne de France U.S.E.L. de frostall Juniors, championne de France U.S.E.L. de football - Le C.O.B. en football juniors enlève la coupe de France F.S.C.F.



EUROPE AUTO – Concessionnaire 18, rue Chaptal – tél. 33.68.42

armor peinture

PEINTURE DECORATION VITRERIE REVETEMENTS

ENTREPRISE DE FINITIONS 28 rue Emile Zola - 22008 SAINT-BRIEUC bp 438 - tel. 33.03.38

SOCIETE BRETONNE _____

D'ENTREPRISES GÉNÉRALES et travaux publics Tous Travaux de Batiment Construction Réparations

85, Boulevard Hoche - Tél. 33.24.41

Inter-Nettoyage Service

ENTREPRISE GENERALE D'ENTRETIEN

Tél. 33.73.85 - 2 boulevard W. Rousseau SAINT-BRIEUC

TOUS VOS PROBLÈMES TOITURE - RAMONAGE

MAURICE BON

Rue du Roquet Tél. 33.64.29 22440 PLOUFRAGAN



votre maison en toute tranquillité





entreprise POULIGO s.a.r.l.

TERRASSEMENT - TRANSPORT - SABLE DE CONSTRUCTION ENGRAIS MARINS

4, RUE DU LEGUE – SAINT-BRIEUC
TEL BUREAU 33 21 79 – GARAGE 61 63 13



1975~1977 à la Bibliothèque municipale

Que doit-on et que peut-on attendre d'une Bibliothèque Municipale Publique ?
En principe à chaque demande doit correspondre une réponse. En pratique nous devons très souvent suive un certain nombre de normes et répondre d'une part devant la Ville et d'autre part devant le Ministère des Affaires Culturrelles.

Disons que nous nous efforçons de répondre au mieux à nos lecteurs.
En acquisitions, on nous demande plus de romans, on respectera ce besoin ; en documentaires : Il est très satisfaisant de voir passer certaines demandes de lecteurs à qui on peut répondre «ce volume vient d'arriver» ; on assiste dans ce domaine à une correspondance tacite entre l'attente et l'offre.

Le fonds de la section enfantine grossit, lentement mais sixement, là encore le manque de place criant pose de sérieux problèmes empêchant toute autre activité que la lecture.

Pour l'accroissement des collections de la Réserve, nous avions diffusé la liste des volumes trouvés à l'Hôtel des Ventes de Saint-Brieuc : Balzac illustré par G. Doré, volumes de gravures de mode, volumes de fonds breton, etc...

Pour la première fois, le fonds contemporain de la Réserve se constitue : déjà présent à la Bibliothèque Nationale à Paris, B. Louédin le sera aussi à la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc par son œuvre exceptionnelle «Delta», qui est un recueil de huit poèmes de Guillevic, illustrés par des gravures de B. Louédin a en outre offert trois épreuves d'artiste et trois cuivres rayés (dont deux ont servi à deux gravures). C'est donc une œuvre d'une qualité rare, complète, et qui ouvre la partie contemporaine des collections de la Réserve.

Précisons que tous les ouvrages en Réserve sont à la disposition du public pour la consultation sur place.

L'animation à la Bibliothèque Municipale ?

Les Petits Tacots», "Hommage à Max Jacob», les travaux de l'Ecole de Dessin de Saint-Brieuc, «Le Monde du Cirque» et pour plus tard ?

En septembre, le Pays de Galles nous prête certains objets d'artisanat gallois

En décembre, sans doute une exposition sur la gravure contemporaine (avec presses et démonstration sur place)

Un «Hommage à Xavier de Langlais» que nous aimerions voir suivi d'une «Journée Xavier de Langlais»

- Langlais».

 Une rétrospective sur Anne de Bretagne, en février 1978.

Nous soulignerons à ce sujet que le but d'une animation n'est sans doute pas dans le fait d'exposer, mais réside dans la recherche, du thème d'abord et puis, à travers le thème, le choix des documents et par ces documents montrer quelque chose ou de rare ou d'original, mais toujours dans l'exigence de la qualité, qui puisse apporter au moins une nouvelle connaissance.

- 36

Horlogerie • Bijoulerie • Orfévrerie _

BERNARD-ANGE BOSCHAT

SAINT BRIEUC

ELECTRICITE GENERALE

18. RUE DES PROMENADES

peuvent dne questions aux réponses

se poser les lecteurs

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public est assuré depuis 1972 par les Services Techniques Municipaux qui exécutent également tous les travaux d'extension de petite importance. Pour les grandes extensions, les Services Techniques assurent les études d'éclairage et la surveillance des travaux exécutés par les entreprises spécialisées.

Le service de l'éclairage public sous les ordres du Directeur Général des Services Techniques Municipaux, dépend directement de la Division de la Voirie. Quatre employés assurent ce service avec un responsable qui assure par ailleurs d'autres tâches.

tâches.

Le réseau d'éclairage public de la Ville comprend :
- 110 km de lignes aériennes,
- 60 km de câbles souterrains,
- 5.000 foyers lumineux,
- 1.900 candélabres.

- 5.000 foyers lumineux,
- 1.900 candélabres.

Les lanternes employées sont de 125 W., 250 W. et 400 W. La source lumineuse est généralement à base de vapeur de mercure dans des ballons fluorescents. Quelques lanternes aux carrefours particuliers et sur quelques arterse peu construites, sont équipées de lampes au sodium haute pression donnant une teinte jaune dorée.

A noter qu'il reste encore quelques lampes à incandescance. L'allumage se fait à partir d'une cellule sensible à la lumière appelée lumandar. Elle met le réseau en marche à la tombée de la nuit et l'éteint dés qu'il commence à faire jour. Ceci évite une programmation fastidieuse et jamais très satisfaisante par les horiges dont sont équipés les 90 postes de transformation à partir desquels le courant est transmis.

Les postes sont reliès entre eux par un câble appelé fil pilote et un relais, provoquant ainsi l'allumage de poste à poste à partir de celui de la rue Saint-Benoit où se situe le lumandar. Cette technique va être sous peu remplacée par un allumage par télécommande, ce qui va permettre de supprimer le fil pilote et les mendes des rues et places où les lanternes sont d'un type courant placé à hauteur normale (9 à 12 m.), quelques espaces sont équipés de mâts de grande hauteur avec lanternes ou projecteurs. Il en est ainsi pour l'éclairage du stade Fred Aubert, de la Place Du Guesclin, des espaces autour du marché de gros à Brézillet, Place de la Liberté, Place Saint-Michel.

Les différentes catégories d'intervention d'entretien visent les points suivants :

Brézillet, Place de la Liberté, Place Saint-Michel.

Les différentes catégories d'intervention d'entretien visent les points suivants:

- remplacement des lampes et éventuellement des appareil-lages auxillaires,

- vérification du système de commande de l'allumage et de l'extinction,

- détection des défauts électriques et des dégâts éventuels par accident, ainsi que leur réparation,

- nettoyage des lampes et des systèmes optiques,

- entretien mécanique et électrique des foyers et du réseau,

- peinture périodique des candélabres,

- élagage des arbres.

La partie centrale et la plus circulée de la Ville est vérifiée deux

La partie centrale et la plus circulée de la Ville est vérifiée deux fois par semaine, le reste une fois. Les tournées se font naturellement le soir lorsque les lanternes d'éclairage public sont

STATIONNEMENT EN VILLE

se poser les lecteurs

allumées. Les lampes défectueuses sont remplacées dans la semaine. Le remplacement n'est qu'occasionnel, car il se fait ordinairement d'une manière systématique. Les lampes sont remplacées automatiquement lorsqu'elles ont fonctionné de 7,000 à 8,000 heures. Les lampes de même âge sont groupées par rue ou par quartier. Le service possède un camion équipé d'une nacelle hydraulique pour accéder aux diverses lanternes. Le budget consacré à l'extension de l'éclairage public est d'environ 500,000,00 francs par an. Cette dépense annuelle a permis depuis quelques années d'éclairer ou d'améliorer l'éclairage de 170 rues environ et actuellement il reste peu de rues non éclairées. La dépense représentant la consommation en électricité est actuellement d'environ 800,000,00 francs.
Ce bref résumé ne peut donner qu'une petite idée du travail «obscur» assuré par cette antenne des Services Techniques Municipaux.

En règle générale, à Saint-Brieuc, par arrêté du 15 mars 1963 (approbation Préfectorale du 23 mars 1963), le stationnement n'est permis que d'un seul côté de la rue.

1/ du côté des numéros impairs, du 1° au 15 du mois (inclus) 2/ du côté des numéros pairs, du 16 au dernier jour du mois inclus.

1/ du côté des numéros impairs, du 1º au 15 du mois (inclus)
2/ du côté des numéros pairs, du 16 au dernier jour du mois inclus.

Le changement de côté doit se faire obligatoirement le dernier jour autorisé, entre 20 h 30 et 21 h.

Cette forme de stationnement s'appelle «stationnement unilatéral alterné».

Cette règlementation générale est, dans certains cas, modifiée.

Le stationnement peut être interdit. Cette interdiction est matéralisée par :

— un panneau type B6, placé aux extrémités de la zone interdite, et par une peinture jaune continue sur la bordure de trottoir ou le caniveau, si l'arrêt est interdit ;

— un panneau type B6 et par une peinture jaune discontinue, pour le stationnement interdit.

Le stationnement peut être unilatéral permanent ; c'est le cas des rues où le stationnement est autorisé toujours du même côté et interdit de l'autre. Il est signalé :

— côté ultorisé, par un panneau «côté du stationnement», ou «stationnement autorisé».

Le stationnement peut être bilatéral - Les véhicules peuvent alors stationner des deux côtés de la rue, mais uniquement sur le côté droit, dans le sens de la marche, si la rue est d'aouble sens ; des deux côtés si la rue est en sens unique.

Il est généralement indiqué par des tracés au sol fixant les limites du stationnement, ou un panneau «stationnement bilatéral autorisé».

Remarque : le stationnement unilatéral alterné étant la règle générale, n'est pas habituellement matérialisé par des panneaux. Cette règlementation est simplement indiquée aux entrées de la ville ; seules sont matérialisées les autres règlementations. Le stationnement est également indiquée aux entrées de la ville ; seules sont matérialisées les autres règlementations. Le sexceptions doivent être indiquées par des panneaux ou des tracés.

..TUALITES ... ACTUALITES ... AC ...

Les activités de grande diffusion ont été très suivies. Notons tout particulièrement la qualité exceptionnelle du Chœur Madrigal de Sofia, sous la direction du chef de chœur Stoyan Kralev qui s'est produit à la cathédrale - de Steve Waring, guitariste et chanteur folk - d'Anne Sylvestre qui ont fait le plein à ROBIEN. N'oublions pas la «Fièvre Acheteuse» de Jean Kergrist.

LE MAI BRETON: proposé par un collectif composé de délégués d'associations très diverses et d'individus, a connu le même volume d'activités et la même assistance que les années passées, mais on pourrait regretter le manque de manifestations collectives, de fétes populaires à caractère spectaculaire. Il faut qu'il retrouve un second souffle et pour cela il serait nécessaire d'envisager une préparation et une réflexion de tous, tout au long de l'année et une participation plus grande de la population. Il est difficile de citer toutes les manifestations mais nous pourrons retenir le Fest-Noz de Paul Bert, l'animation du groupe Névénoé, la Cinquiéme Saison, la musique et les chants populaires du théâtre de Sauveterre. Dans les quartiers, les M.J.C. ont multiplié les débats et les animations. A côté de ces manifestations publiques, les associations travaillent en prefondeur. Nous avons été très intéressés de participer aux journées de travail des chorales «A Cœur Joie de Bretagne» qui, sous la direction de Monsleur LALLEMAND perfectionnaient l'eur technique, par l'animation théâtrale patronnée par l'O.A.C. avec l'aide de l'A.D.E.C. au C.E.S. LE BRAS, à SAINT-PIERRE et àl'Ecole des Jeunes Sourds.

LE MUSEE: une nouvelle qui va réjouir le cœur de tous. Nous avons reçu Madame MARCHAN DET, Inspectrice des Musées de France qui a été très intéressée à la fois par le pavillon que nous proposons et par la richesse des collections que Monsieur et Madame CRESTON ont patiemment et amoureusement accumulées. Nous espérons que, dés l'année prochaine, notre musée ethnographique pourra démarrer.

BIBLIOTHÉQUE MUNICIPALE : à côté de ses activités de prêt, la bibliothèque municipale organise des expositions très suivies, "PETTS TACOTS», «MAX JACOB», exposition peut-être un peu difficile pour les non initiés, mais d'une grande qualité dans la présentation et dans la richesse des documents. L'exposition sur le CIRQUE occupera tout l'été.



ARTS PLASTIQUES : AU F.A.C., exposition LAUTERS I I QUES : AU F.A.C., exposition des lauréats de la quatrième Biennale de SAINT-BRIEUC : TANGUY, DOHOLLAU, Claude LORHO, Yves PLUSQUELLEC, Hervé MEHEUST, Patrick CADIER, Jean-Noël LIBERT, exposition très discutée mais qui répond à la vocation de la Biennale de favoriser les jeunes talents réglonaux.

ACTIVITE MUSICALE: depuis deux mois, l'activité musicale Briochine a éfé très soutenue - Ensemble Instrumental de Bretagne - Chœur Renaissance - concerts des professeurs de l'Ecole de MUSIQUE dans les salons de l'Hôtel de Ville - Festival National de chant choral.

ECOLE DE MUSIQUE: au cours de ces trois derniers mois, le voile s'est levé sur deux des disciplines qui y sont enseignées: la classe de méthodes actives d'une part, le gala des classes de danses d'autre part. L'opération «Portes ouvertes» du mois d'avril a permis aux parents et amis de voir travailler les jeunes enfants de 6 et 7 ans initiés au monde de la musique par une pratique instrumentale simple.

- 38 -

.TUALITES ... ACTUALITES ... AC ...

Le gala des classes de danse était pour les élèves le couronnement d'une année d'effort, récompensée par un succès largement mérité. Nous avons apprécié personnellement le ballet «SEPTEME» sur une musique de Monsieur CADORET. Directeur de l'école, professeurs soutenus dans leur action par une association de parents d'élèves, dynamique et efficace doivent faire de l'École de Musique un lieu privilégié ouvert au plus grand nombre où les enfants pourront s'épanouir dans la joie grâce à une critique constructive.

A CESSON : en prise directe avec la population. Animée par Monsieur Yves DOLLO, adjoint à la Démocratie Locale, la première réunion publique de concertation dans les quartiers a eu lieu à CESSON. Elle marque la volonté de la nouvelle municipalité d'établir le maximum de contacts avec la population. Cette réunion a connu un beau succès puisque 120 personnes y ont participé. Les idées concernant l'utilisation des «Vieilles écoles» ont été nombreuses, l'opinion générale étant qu'il convient d'en faire un usage le plus polyvalent possible, en prenant en compte le problème posé par le Foyer des Personnes Agées et la cantine. Monsieur Yves LE FOLL a eu l'occasion d'expliquer les contraintes qui pésent sur une municipalité, notamment en matière de construction de classes neuves à Cesson se heurte à des difficultés de financement par l'Etat puisqu'il ne s'agit pas d'une opération globale d'aménagement d'une zone. La municipalité saisira toute opportunité dans ce domaine. De même, les remarques concernant l'état de l'avenue de la République et de l'avenue Loucheur ont été prises en compte. Conclusion de cette réunion fructueuse : les élus ont promis à la population de lui présenter à l'automne, plusieurs projets d'aménagement des vieilles écoles, tenant compte des désirs exprimés. Ainsi sera choisie une solution ayant l'accord des principaux intéressés.

Techni-Gravure

GRAVURE INDUSTRIELLE FARRICANT FABRICANT INSTALLATEUR ENSEIGNES LUMINEUSES INSTALLATEUR

28, Rue Cordière – tél. 61.09.48

PERMANENCES des ELUS des QUARTIERS OUEST

Au Foyer des Anciens des Villages

1er lundi du mois 3e lundi du mois 4e lundi du mois

M. NICOL Mme JOLY M. CHAUVEAU

A la M.J.C. du Point du Jour

2º mercredi du mois M. PRIGENT 4º mercredi du mois Dr BREMOND

Les adjoints du quartier reçoivent à la mairie aux heures suivantes :

Suivantes 1

M. DOLLO: mercredi et samedi de 10 h à 12 h
Melle LE MINTER: mercredi de 10 h à 12 h et un samedi
sur deux de 10 h à 12 h
M. LE FAUCHEUR: vendredi de 10 h à 12 h et un samedi
sur deux de 10 h à 12 h

PERMANENCES des CONSEILLERS MUNICIPAUX de la CROIX SAINT-LAMBERT

MM. BOQUEN, CHOUAT, COTILLARD, GICQUEL

— 1*' et 3* samedi du mois de 10 h à 12 h

— 2* et 4* jeudi du mois de 17 h 30 à 19 h 30

Lleu : Centre Social de la Croix Saint-Lambert

Par ailleurs, M. BOQUEN, adjoint au maire, assure une permanence hebdomadaire à la mairie chaque samedi de 10 h à 12 h.

PERMANENCES DES ELUS DE CESSON

MM. CADORET et LEJEUNE : alternativement chaque samedi de 16 h 30 à 19 h M. SAINT-BLANCAT : les 2* et 4* jeudi de 17 h à 19 h

Toutes ces permanences se tiendront au Foyer des Anciens de Cesson.

Anument de mettre sous presse nous ne disposons pas des heures de permanence des conseillers de Ginglin, Plateau et Centre-Ville. Elles seront publiées incessamment dans la presse quotidienne.

SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE

Assistance sociale : Mme. LEMANCEAU Permanences : mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

2 rue Henri Servain Ancienne école de musique

comp.imp. atelier municipal - saint-brieu

Entreprise VERBRUGGHE

TOUS TRAVAUX MACONNERIE ET BÉTON

182, Rue Paul Bert

SAINT-BRIEUC

Tél. 33.19.57

TÉLÉVISION

GUY MINCIOTTI

Menuiserie toutes branches

RUE PAUL - CEZANNE - SAINT-BRIEUC - Tél : 33.21.77

J. ALLAIN

FOURNITURES SCOLAIRES

LIBRAIRIE ROHAN CLASSIQUE

Gérant R. CHAUVEAU

8, Rue de Rohan SAINT-BRIEUC Tél : 33.66.36

INSTALLATIONS SANITAIRES
-CHAUFFAGE CENTRAL-PLOMBERIE-

ELIE FRELAUT

3 RUE DES EMBRUNS CESSON - SAINT-BRIEUC Tél.33.05.07

Ludovic LE GALL

Dépositaire Officiel PHILIPS

rue de la Corderie - SAINT-BRIEUC

SAINT-BRIEUC

Au Café Partout et Toujours Précisez une

"KRONENBOURG Pression"

Le Grand Nom des Bières d'Alsace

Téléphone. 33.45.63

S.A.EVEN

10, QUAI ARMEZ

SAINT-BRIELIC

POUR TOUS TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DE TERRASSE

SOCIÉTÉ ARMOR-ÉTANCHÉITÉ

DAVY-LE COQ

- 22000 SAINT-BRIEUC

Téléphone 33.05.17 ----

Un choix incomparable

de tapis... moquettes... revêtements sols et murs... papiers peints... fourrures tous articles de décoration... petits meubles



CHEZ UN SPECIALISTE

RENAISSANCE



intertapis

53, rue Saint-Guillaume - SAINT-BRIEUC Téléphone: 33.02.24

Au Sarrau

BLOUSES - TABLIERS - ROBES (jusqu'au 56)

CENTRE St-GUI

25. rue St-Guillaume

SAINT-BRIEUC

TOUT PAR L'ÉLECTRICITÉ

S.A. TREHOREL-REBOUX

CHAUFFAGE ELECTRIQUE PLAFONDS SUSPENDUS

12. rue du Roquet Tél. 33.34.41 22440 - PLOUFRAGAN



Pensez à la Rentrée

Chemises, Pulls, Pyjamas, Linge de corps, Jean's

4 et 6, rue Saint-Guillaume

BOUTIQUE COSTUMES au 1er



PRODUIT SERRURES FICHET

Installateur Agréé TOUTE LA SERRURERIE

Martial Ellis 8, rue des 3 Frères Le Goff Tél.: 61-08-91 22000 - SAINT-BRIEUC

PÉPINIÈRES DE BRETAGNE

Rue de Paris - Tél. 33.13.19 - SAINT-BRIEUC